

Année scolaire 2020-2021
Préscolaire

Paiement du matériel didactique périssable

Lors de la première semaine d'école, vous recevrez une feuille concernant les frais scolaires à payer à l'école pour l'achat du matériel périssable. **Le 1^{er} ou le 2 septembre 2020, vous devrez vous présenter à l'école entre 13 h et 19 h pour payer le montant qui sera indiqué.**

Articles à se procurer durant l'été

1 paquet de 16 gros crayons feutres (par exemple *Crayola*).



3 bâtons de colle de 40 grammes (par exemple Pritt)



4 duo-tangs avec 3 attaches (1 rouge, 1 bleu, 1 jaune et 1 vert)*



1 sac à dos



1 paire de chaussures que votre enfant peut attacher seul (par exemple avec velcro)



1 boîte de crayons en plastique



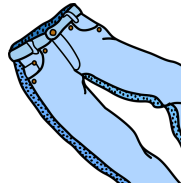
*** IMPORTANT : Bien identifier tous les articles au nom de l'enfant ***

- *N.B. : Nous vous suggérons certaines marques afin d'avoir le meilleur rapport qualité/prix.
- Les demandes spécifiques visent essentiellement à assurer le bon fonctionnement de la classe. Ex. : les couleurs de duo-tang.
- Conformément à la politique relative aux contributions financières des parents de la CSDM, l'école valorise la récupération du matériel scolaire dans la mesure du possible.

À apporter de la maison et à renouveler au besoin durant l'année scolaire

Vêtements de rechange

Un pantalon



Un chandail



Des chaussettes



Un sous-vêtement



Pour la détente en classe

Une serviette de plage



ou une couverture



Stéphane Rochefort
Directeur

Les titulaires du préscolaire